

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 juin 2026

Convocation du 29 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal de Puiseux-le-Hauberger, dûment convoqué le 29 mai 2026, s'est réuni en séance publique à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno CALEIRO, Maire.

Présents :

Mesdames et Messieurs CALEIRO Bruno, LEBRUNET Véronique, CALEIRO Valérie, RAFFRAY Hélène, PEZZOLI Delphine, PISON Brigitte, MACHET FOURRÉ Sandrine, MENUGE Yvan, DE JESUS LOMOS Gabriel, PELCA Philippe,

Absents excusés : Messieurs, PERIGOIS Axel, BLANCHON-CHEMIER Jérémie, NERI Francis, MEUNIER Bernard et Madame GONFIER JEROLON Tracy.

Procuration de Madame GONFIER JEROLON Tracy à Madame LEBRUNET Véronique

Procuration de Monsieur NERI Francis à Madame RAFFRAY Hélène

Procuration de Monsieur MEUNIER Bernard à Madame MACHET FOURRE Sandrine

Néant

Secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Mme LEBRUNET Véronique est désignée secrétaire de séance et accepte cette fonction.

Ouverture de la séance

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h55 et constate que le quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR

DÉLIBÉRATIONS

1. Approbation du procès-verbal du 14 mai 2026

Le procès-verbal de la séance du 14 mai 2026 est soumis à l'approbation des membres du Conseil municipal.

Délibération :

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Constitution de la commission d'appel d'offres – Désignation des membres titulaires

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil municipal qui souhaite participer à la commission d'appel d'offres.

Se portent candidats :

- Véronique LEBRUNET
- Philippe PELCA
- Francis NERI

Délibération :

La constitution de la commission et la désignation de ses membres sont approuvées à l'unanimité.

3. Demande de subvention auprès du Département – Travaux de réhabilitation de la structure du bâtiment de la Mairie

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que la structure située sous le bâtiment de la Mairie présente un écartement nécessitant des travaux de réhabilitation.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à **16 500 € HT**.

La commune pourrait bénéficier d'une subvention du Département à hauteur de **37 %**.

Délibération :

La demande de subvention est adoptée à l'unanimité.

4. Demande de subvention auprès du Département – Création d'un surbaissement de bordures – Travaux multi-zones

Les points 4 et 6 sont présentés conjointement.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal de la nécessité de reprendre la borduration dans la **rue de l'Équipée** et dans la **rue d'Anserville**.

Compte tenu de l'urgence de ces travaux, Monsieur le Maire propose de regrouper et de mutualiser ces interventions au sein d'un même dossier.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à **8 370,83 € HT**.

La commune pourrait bénéficier d'une subvention du Département à hauteur de **37 %**.

Délibération :

La demande de subvention est adoptée à l'unanimité.

5. Demande de subvention auprès du Département – Travaux d'aménagement pluvial rue de Dieudonne

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que des travaux d'aménagement pluvial sont à prévoir **rue de Dieudonne**.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à **9 985,04 € HT**.

La commune pourrait bénéficier d'une subvention du Département à hauteur de **37 %**.

Délibération :

La demande de subvention est adoptée à l'unanimité.

6. Demande de subvention auprès du Département – Rue de l'Équipée – Reprise de la borduration et réfection de quatre entrées en enrobé

Ce point est traité conjointement avec le point n° 4.

Les travaux concernent la reprise de la borduration ainsi que la réfection de quatre entrées en enrobé dans la rue de l'Équipée.

Délibération :

La demande de subvention est adoptée à l'unanimité.

7. Fixation du tarif des emplacements pour la brocante communale du 10 octobre 2026

La commune organisera une brocante le **10 octobre 2026**.

Les tarifs des emplacements sont fixés comme suit :

- **Particuliers : 4 € le mètre linéaire**
- **Professionnels : 8 € le mètre linéaire**
- **Réservation minimale : 2 mètres linéaires**

Les réservations pourront être réglées par carte bancaire ou par chèque.

Délibération :

Les tarifs sont adoptés à l'unanimité.

8. Organisation du concours « Balcons et jardins fleuris » – Édition 2026

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal d'attribuer les récompenses sous la forme de bons d'achat.

Les trois prix sont fixés comme suit :

- **1er prix : 50 €**
- **2e prix : 30 €**
- **3e prix : 20 €**

Les bons d'achat pourront être utilisés auprès de **Leclerc** ou de **la Serre de Courcelles**.

Délibération :

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9. Attribution d'une subvention à la Caisse des écoles pour la participation aux sorties scolaires

Monsieur le Maire rappelle que la Caisse des écoles participe notamment au financement des sorties scolaires.

Il propose l'attribution d'une subvention d'un montant de **550 €**.

Délibération :

La subvention est adoptée à l'unanimité.

10. Mise à jour des tarifs des repas de cantine et du périscolaire

Monsieur le Maire rappelle que les tarifs des repas de cantine sont actuellement établis en fonction d'un coefficient lié aux revenus des familles. La commune souhaite, à terme, tendre vers la mise en place d'un tarif unique pour les repas de cantine.

Dans cette perspective, Monsieur le Maire propose une évolution des tarifs à compter du **1er septembre 2026**, selon les tranches suivantes :

Revenus	Tarif du repas
0 € jusqu'au SMIC	4,55 €
Du SMIC à 3 000 €	4,85 €
De 3 000 € à 4 000 €	4,95 €
De 4 000 € à 5 000 €	5,05 €
De 5 000 € à 6 000 €	5,15 €
Plus de 6 000 €	5,63 €

L'objectif à terme est de parvenir à un tarif de **4,95 € par repas**.

Monsieur le Maire précise qu'actuellement, le coût réel d'un repas pour la commune s'élève à environ **14 €**.

Délibération :

La mise à jour des tarifs est délibérée et approuvée à l'unanimité.

11. Désignation des représentants de la commission de sécurité interne

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil municipal qui souhaite participer à cette commission.

Se portent candidats :

- Bernard MEUNIER
- Sandrine FOURRÉ
- Yvan MENUGE
- Hélène RAFFRAY
- Gabriel DE JESUS LOMOS
- Philippe PELCA
- Francis NERI
- Bruno CALEIRO

Délibération :

La désignation des membres de la commission est approuvée à l'unanimité.

12. Désignation des représentants de la commission pour la création et l'aménagement du centre-bourg – PLU

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil municipal qui souhaite participer à cette commission.

Se portent candidats :

- Philippe PELCA
- Véronique LEBRUNET
- Valérie CALEIRO
- Gabriel DE JESUS LOMOS
- Gérard JOYE
- Catherine GRAZIANNI
- Bruno CALEIRO

Délibération :

La désignation des membres de la commission est approuvée à l'unanimité.

13. Désignation des représentants de la commission des travaux

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil municipal qui souhaite participer à cette commission.

Se portent candidats :

- Francis NERI
- Philippe PELCA
- Bruno CALEIRO

Délibération :

La désignation des membres de la commission est approuvée à l'unanimité.

14. Désignation des représentants de la commission des finances

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil municipal qui souhaite participer à cette commission.

Se portent candidats :

- Brigitte PISON
- Philippe PELCA
- Bruno CALEIRO

Délibération :

La désignation des membres de la commission est approuvée à l'unanimité.

15. Désignation des représentants de la commission des affaires scolaires, périscolaires et de la restauration scolaire

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil municipal qui souhaite participer à cette commission.

Se portent candidats :

- Brigitte PISON
- Véronique LEBRUNET
- Sandrine FOURRÉ
- Bruno CALEIRO
- Valérie CALEIRO
- Gabriel DE JESUS LOMOS

Délibération :

La désignation des membres de la commission est approuvée à l'unanimité.

16. Désignation des représentants de la commission de la vie associative et du comité des fêtes

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil municipal qui souhaite participer à cette commission.

Se portent candidats :

- Valérie CALEIRO
- Francis NERI
- Brigitte PISON
- Véronique LEBRUNET
- Delphine PEZZOLI
- Bruno CALEIRO

Délibération :

La désignation des membres de la commission est approuvée à l'unanimité.

17. Désignation des représentants de la commission de la communication

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil municipal qui souhaite participer à cette commission.

Se portent candidats :

- Bruno CALEIRO
- Gabriel DE JESUS LOMOS
- Hélène RAFFRAY
- Valérie CALEIRO

Délibération :

La désignation des membres de la commission est approuvée à l'unanimité.

INFORMATIONS

18. Information concernant la prise en charge des dégâts de voirie par l'assurance

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que les dégâts occasionnés sur la voirie **rue de l'Équipée**, notamment sur les bordures de trottoirs, ne sont pas pris en charge par l'assurance de la commune.

Les démarches suivantes ont été engagées :

- un constat a été établi ;
- une lettre recommandée a été adressée au transporteur concerné ;
- en l'absence de réponse, une plainte pourra être déposée à l'encontre de l'entreprise de transport.

QUESTIONS DIVERSES

Organisation de la fête de l'école

Dans le cadre de l'organisation de la fête de l'école :

- l'installation et le rangement des chaises seront assurés par les parents d'élèves ;
- le débroussaillage sera effectué par les agents techniques ;
- Monsieur le Maire sollicite des bénévoles afin d'assurer l'aide en cuisine, le service, le débarrassage et le rangement ;
- Monsieur le Maire demande à Mme PISON de solliciter des bénévoles pour participer à l'installation des structures gonflables le samedi à 7 h 30 ;
- Yvan se propose de coordonner cette installation.

Cérémonie et soirée du 13 juillet 2026

Monsieur le Maire demande que des bénévoles soient contactés afin de participer à l'installation et à l'organisation de la soirée.

Les besoins identifiés sont notamment :

- montage des barnums ;
- installation des tables et des chaises ;
- définition et mise en place du balisage ;
- contrôle des sacs et des cigarettes ;
- encadrement de la retraite aux flambeaux.

Lotissement

La société **Clésence** ne souhaite finalement plus construire les dix maisons initialement prévues.

Afin de permettre à la commune d'avancer sur ce dossier, d'éviter de laisser les terrains vacants et de préserver le cadre de vie ainsi que les conditions de rétrocession du lotissement aux habitants de la résidence, Monsieur le Maire propose de solliciter l'**EPLFO** pour le portage des terrains.

Deux possibilités sont envisagées :

1. la commune rachète les terrains et assure leur commercialisation ;
2. l'EPLFO établit une convention de portage avec la commune, dans l'attente de la désignation d'un opérateur.

Le montant d'acquisition des dix terrains est estimé à **240 000 € HT**.

Maison située 19, Grande Rue

Une maison située **19, Grande Rue** est actuellement proposée à la vente au prix de **250 000 €**.

Ce bien se situe dans le périmètre de réserve foncière prévu dans le cadre du projet de centre-bourg.

Monsieur le Maire a visité le bien afin d'étudier l'opportunité d'une éventuelle préemption.

L'EPLFO pourrait être sollicité pour intervenir dans l'acquisition et le portage du bien.

Pendant la période de portage, la commune pourrait envisager de louer la maison pour une durée de cinq ans, pour un montant estimatif compris entre **1 200 € et 1 400 € par mois**.

À l'issue de cette période, plusieurs possibilités pourraient être envisagées :

- rachat du bien par la commune avec un paiement réparti sur plusieurs annuités ;
- prolongation de la durée de portage si le projet de centre-bourg est suffisamment avancé ;
- cession du bien à un opérateur dans le cadre du projet.

Salle communale (foyer)

Monsieur le Maire propose au membre du conseil municipal de permettre aux élus de bénéficier, à titre gracieux, du prêt de la salle communale (foyer uniquement) **une à deux fois par mandat**.

Rapport d'activités de l'EPLFO

Le rapport d'activités de l'EPLFO a été présenté aux conseillers municipaux.

Urbanisme – Centre-bourg

La commune poursuit sa réflexion concernant l'aménagement du centre-bourg.

Dans ce cadre, il serait nécessaire de solliciter les services de l'État afin d'obtenir une évaluation et une étude des zonages actuels.

La commune est actuellement située en **zone B2** et souhaite étudier la possibilité d'un passage en **zone B1**, afin de disposer de davantage de possibilités dans le choix des promoteurs et dans la mise en œuvre du projet.

Liste électorale

Monsieur le Maire demande qu'un point soit réalisé sur la liste électorale communale.

Il a été constaté que certaines personnes figurent toujours sur la liste électorale alors qu'elles ne résident plus à Puiseux.

Brigitte PISON, Véronique LEBRUNET et Valérie CALEIRO se proposent d'aller à la rencontre des habitants afin de procéder aux vérifications nécessaires.

Ce recensement sera réalisé avant les prochaines élections.

Site internet de la commune

Hélène a procédé à une refonte du site internet de la commune et veille à l'actualiser régulièrement avec de nouvelles informations.

Sortie karting

La sortie karting prévue pour les enfants a dû être annulée en raison d'un problème concernant le nombre de karts disponibles pour les plus jeunes.

En remplacement, les enfants du périscolaire ont participé à une sortie au

Black Holes Mini Golf à Chambly.

Formation BAFA

Mme Maria RODRIGUES bénéficiera, à la fin du mois d'août 2026, d'une formation BAFA.

Cette formation permettra de renforcer et de maintenir un encadrement adapté aux besoins de la structure périscolaire.

Rue de Fresnoy – Limitation de vitesse

M. NERI demande s'il serait possible de réduire la limitation de vitesse de la **rue de Fresnoy**, actuellement fixée à 50 km/h, à **30 km/h**.

Monsieur le Maire indique qu'il va vérifier auprès du service technique si la commune dispose d'un panneau « 30 km/h ».

À défaut, l'installation de ce panneau pourra être intégrée à la prochaine campagne de renouvellement des panneaux de signalisation.

Rue de l'Équipée / Rue de Fresnoy – Signalisation

Il est signalé que le panneau « Cédez le passage » ainsi que la balise de sécurité sont peu visibles, notamment en raison de la présence d'un autre panneau.

La commission de sécurité se réunira prochainement afin d'étudier cette situation et de proposer les mesures appropriées.

Chiens errants et chiens non tenus en laisse

Il a été constaté que certains propriétaires promènent leurs chiens sans les tenir en laisse.

Un rappel du règlement municipal concernant la circulation et la tenue des chiens sera publié dans un prochain bulletin municipal.

Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant prendre la parole, Monsieur le Maire lève la séance à 22h40

Adoption et affichage

Le présent procès-verbal a été adopté à l'unanimité le 10 juillet 2026 par le Conseil Municipal.

Affiché le 12 juillet /2026 .

Le Secrétaire de séance,

Véronique LEBRUNET



Monsieur le Maire,

Bruno CALEIRO

